



Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation

Connaître la réglementation applicable au contrat d'apprentissage et au contrat de professionnalisation.

OBJECTIFS :

- 1 Faire le point sur le cadre réglementaire et conventionnel,
- 2 Maîtriser les spécificités liées à la gestion des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation,
- 3 Savoir choisir le contrat le plus adapté aux besoins de l'entreprise.

PUBLIC :

DRH, RRH et gestionnaires RH.



Durée : 1 jour (7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail

PROGRAMME :

Le contrat d'apprentissage :

- Les objectifs du contrat,
- Le public visé,
- Le formalisme du contrat,
- Formulaire cerfa,
- Dépôt du contrat,
- Durée du contrat,
- Conditions de travail,
- Obligations respectives des parties,
- Droits de l'apprenti,
- Rôle du maître d'apprentissage,
- Classification,
- Rémunération,
- Fin du contrat.

Le contrat de professionnalisation :

- Les objectifs du contrat,
- Le public visé,
- Les formalités liées au contrat,
- Formulaire cerfa,
- Dépôt du contrat,
- Durée du contrat,
- Actions de formation,
- Durée du travail,
- Obligations respectives des parties,
- Droits du salarié,
- Rôle du tuteur,
- Classification,
- Rémunération,
- Fin du contrat.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE DE L'AVENIR